Bulletin, Municipal

N° 78





Malussés,
Résiliés alcoolémie,
non paiement,
Contactez-nous



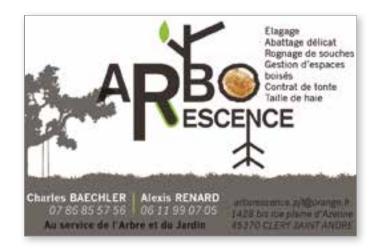
Patrick GUENEUGUES Agent Général

181, rue du Maréchal Foch 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Tél. 02 38 45 95 85

Fax 02 38 45 78 06

clery.saint.andre@thelem-assurances.fr N° ORIAS : 07006761







### Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Partenaire des territoires, Eurovia développe des solutions de mobilité pour améliorer la compétitivité économique et renforcer le lien social, par la conception, la construction et l'entretien des infrastructures de transport et des aménagements urbains.





Eurovia Centre-Loire - agence d'Orléans Rue du Onze Octobre - 45404 Fleury-les-Aubrais cedex T/ 02 38 70 77 77 - F/ 02 38 70 77 99 etudes.orleans@eurovia.com - www.eurovia.fr



### Chères Cléricoises, chers Cléricois,

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite la meilleure santé possible, la réalisation de vos projets, une bonne année 2017.

Il est deux professions locales qui souffrent particulièrement actuellement. Les commerçants, pour lesquels nous déplorons l'ouverture d'un nouveau centre commercial à quelques kilomètres de notre commune et que nous vous encourageons à continuer de fréquenter assidument, car il en va de la vitalité de notre bourg et de notre commune. Mais surtout les agriculteurs pour qui l'année 2016 aura été catastrophique avec le gel des vignes en mai, puis les inondations des céréales et des cultures maraîchères en juin, une saison trop sèche en été, ajoutés à la crise des cours mondiaux qui perdure. Face aux catastrophes naturelles nous restons impuissants. Pourtant, je note avec satisfaction que des jeunes agriculteurs continuent de s'installer sur notre commune et veulent reprendre l'activité de leurs aînés malgré cette conjoncture très difficile. Aussi, je leur souhaite pleine réussite et nous pouvons tous ensemble les aider en nous rendant en direct à la ferme pour acheter leur production issue d'une agriculture raisonnée. Privilégions les circuits courts et sachons acheter de beaux et bons produits locaux et de saisons. En fait, gardons notre bon sens paysan!

En 2006, l'Institut National des appellations d'origine a classé le vin d'Orléans-Cléry en Appellation d'Origine Contrôlée. Nous allons fêter le dixième anniversaire de cet évènement en ce dimanche de la Saint Vincent. Nous voulons rendre hommage aux personnes visionnaires qui, dès 1995, ont permis cette reconnaissance par un travail de fond sur de longues années et contribué à ce que la viticulture ne disparaisse pas de notre territoire, même si elle reste très fragile. Notre commune est ancrée toujours dans la ruralité grâce au travail de nos agriculteurs qui façonnent nos paysages, quand d'autres communes ont été rattrapées par la ville et son urbanisation galopante, devenant des cités dortoirs.

Depuis le 1er janvier notre commune se situe dans la nouvelle Communauté de communes des "Terres du Val de Loire", qui regroupe 25 communes et 48000 habitants. Un nouveau défi se présente aux élus, celui de réussir une intercommunalité humaine où les communes auront une place de choix, car elles doivent rester l'échelon de proximité à l'écoute et au service des citoyens.

Cette année 2017 sera très compliquée sur le plan budgétaire. L'effet cumulé de la baisse de dotation globale de fonctionnement de l'Etat sur les trois dernières années nous crée un manque de 140 000 € de recettes au budget 2017, et parallèlement les charges nouvelles transférées ou imposées nous coutent plus de 50 000 €. La capacité d'autofinancement de la commune doit cependant être défendue pour nous permettre de continuer d'entretenir nos bâtiments, de les adapter aux besoins des habitants et de faire fonctionner nos services publics. Le dernier recensement indique que Cléry-Saint-André, compte une population totale de 3504 habitants au 1er janvier 2017.

Enfin, je constate avec satisfaction que les travaux de construction de la Maison de Santé pluridisciplinaires se déroulent dans les conditions prévues. Le bâtiment sera livré en septembre 2017, date à laquelle 18 professionnels de santé pourront y exercer leur activité. Ainsi le but sera atteint, celui de maintenir un service de soins à la population du Val d'Ardoux de qualité et de proximité. Notre municipalité s'est beaucoup investie pour que ce projet réussisse.

Toute l'équipe municipale vous renouvelle ses meilleurs vœux pour l'année qui débute et vous remercie de votre implication à l'animation de notre commune.









**Agence ORLEANS** 

- CANALISATIONS
- GENIE CIVIL
- OUVRAGES D'ART
- TRAITEMENT DE L'EAU
- FONDATIONS SPECIALES

7, rue de la Forêt - ZAC des Bicharderies 45404 FLEURY LES AUBRAIS Cedex

Tél. 02.38.83.62.62 - Fax. 02.38.83.31.88



pascal.deshayes0547@orange.fr

## Prochaine réunion du Conseil Municipal

### Lundi 27 Février 2017

Les réunions ont lieu à 19h dans la salle du Conseil Municipal en mairie. Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister

## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi matin de 08h30 à 12h. Fermée l'après-midi. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h. Samedi matin de 9h à 12h.

### En période de vacances scolaires

Lundi, mercredi et samedi matin de 9h à 12h. Fermée l'après-midi. Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h.

## Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11 45370 Cléry-Saint-André Tél : 02 38 46 98 98

Fax: 02 38 46 98 99

Courriel: accueil@clery-saint-andre.com Site Internet: www.clery-saint-andre.com

Édité à 1700 exemplaires

**Conception :** Service communication **Impression :** Easyflyer - Orléans

### Directrice de la publication :

Odile BOURGOIN

**Coordination**: Jérôme FALALA **Crédits photos**: JARP, associations,

municipalité.

Dépôt légal : 1er trimestre 2017

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce bulletin municipal. C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.



# Sommaire

Edito	. P.3
Sommaire	P.5
Dossier : Mangeons local, de saison et de qualité	P.6 - 7
Travaux	. P.8 - 9
- Le chemin du Paradis est revêtu	
- Sécurité routière : Deux nouvelles mesures contre les voitures en transit	
- Sinclair Pharma : Une reconversion à l'étude	
- Containers "nouvelle génération"	
- Poule Blanche : Le secteur évolue dans le dialogue	
- La rue Foch poursuit sa rénovation	
Urbanisme	. P.10
Ville Durable	. P.11 - 13
- Notre commune s'engage dans le "zéro pesticide"	
- Déchets verts : Le brûlage est interdit, mais on peut les valoriser	
- L'Agenda 21 finalise son diagnostic	
Vie Scolaire	. P.14 - 15
- Un restaurant scolaire où l'on mange bien	
- La mise en oeuvre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) à l'école des Bergerêts	
- Yes, we speak english!	
Action Sociale	P.16 - 17
- Le centre communal d'action sociale	
- Les élus mettent à l'honneur le travail des agents municipaux	
- Les élus et les Cléricois mobilisés contre le cancer	
- Repas des aînés : Rendez-vous le 18 mars 2017	
Côté Patrimoine	. P.18 - 19
- De Saint-André-lès-Cléri à Cléry-Saint-André, le cahier de doléances retrouvé	
- Notre Basilique a rénové sa robe	
Culture	. P.20
Communication	. P.21
Intercommunalité	. P.22
Actus associatives	. P.23 - 26
Droit d'expression	. P.27
Date à retenir	P.28





## Mangeons local, de saison et de qualité avec nos producteurs cléricois

Vous passez peut être devant leurs terres tous les jours, mais savez vous ce que les producteurs cléricois cultivent et où trouver leur production? Nous avons fait le choix de vous présenter quelques uns qui proposent leurs produits en circuit court.

Loin de l'agriculture industrielle, nos producteurs locaux ont développé une diversité de productions et savoirs-faires que nous souhaitions mettre à l'honneur. Produire et vendre localement, en direct, est une initiative à valoriser. Cette démarche de proximité répond en effet à une réelle demande des consommateurs qui veulent savoir ce qu'il y a dans leur assiette et qui sont souvent satisfaits de nouer de nouvelles relations avec les producteurs de ce qu'il mange.

Manger local permet de consommer en connaissance, c'est-àdire de s'assurer de la provenance des produits et des conditions de culture ou d'élevage. Au-delà du simple désir de déguster des produits de qualité, c'est aussi une vraie évolution des modes de consommation qui nous permet de renouer avec notre territoire et contribue concrètement à la vie économique et aux emplois locaux. Nous avons donc, par notre consommation, une responsabilité individuelle et collective.





### Jean Michel Montigny / montigny.ljm@gmail.com

- ► Production légumière, fruits rouges et tous produits de saison
- ▶ Vente directe: Rue des Hôtesses, jeudi 14 h 30 / 19 h, Samedi 8 h / 12 h 30 tél. 02 38 45 73 51

C'est en 1981 que Jean Michel Montigny reprend l'exploitation familiale dont les 7 ha de maraîchage s'étirent sur les communes de Cléry-Saint-André, Mareau-aux-Prés et Meung-sur-Loire.

Depuis de longues années, sa production s'appuie sur l'utilisation de moyens naturels : fertilisation à base de matières organiques (fumier), maitrise des intrus agricoles par diffusion d'insectes prédateurs, paillage bio dégradable...

Courgettes, haricots verts et cucurbitacées sont généralement cultivés sans aucun traitement et quand un traitement s'avère nécessaire, il est pratiqué à vue et non de manière systématique. Enfin, une ro-

tation des cultures pouvant aller jusqu'à 6 ans permet aux sols de retrouver toute leur vitalité de manière naturelle. C'est grâce à ce savoir-faire que Jean-Michel et Laure Montigny cultivent plus de 30 produits par saison, de manière respectueuse de l'environnement et de la santé, qu'ils vendent en direct sur leur exploitation à la clientèle locale et touristique, ainsi que sur les marchés alentours.



### Sébastien Bourgoin / www.moncarredasperges.fr / 06 88 55 83 72

- ► Production de céréales et d'asperges
- ► Vente au bout du champ en saison Tous les matins (D951)

Après une première expérience professionnelle, Sébastien Bourgoin bifurque en 2010 vers l'activité agricole en reprenant une exploitation de production de céréales et d'asperges dont les terres s'étendent de Dry à Mareau-aux-Prés en passant par Cléry-Saint-André.

C'est avec une grande exigence de qualité que ce fils de maraichers exploite aujourd'hui ses rangs d'asperges. Au programme : des fertilisants naturels, la limitation des désherbants, une culture sous bâche pour éviter les pontes de mouches et une cueillette régulée afin de proposer une asperge toujours plus blanche et fraiche à ses clients particuliers locaux ou de passage, et à plusieurs restaurateurs

(Villa des Bordes à Cléry-Saint-André, à Orléans ou en Région parisienne).

Aujourd'hui, le résultat correspond à ses attentes, mais un renouvellement des pieds d'asperges (dont la durée de vie est limitée), est envisagé pour continuer de proposer un produit de grande qualité.





#### **Damien Bouvard** / mimosa45@hotmail.fr / 06 89 38 50 46

- ▶ Production légumière, artichauts de saison, asperges, betteraves et fruits rouges.
- ▶ Vente directe: 9 rue des champs Moreaux, mardi 15 h / 19 h, Samedi 8 h 30 / 12 h 30

La ferme des Champs Moreau est une exploitation familiale reprise par Damien Bouvard début 2016. Il s'attèle depuis à harmoniser technique naturelle et perspective de développement.

C'est sous serre qu'il cultive différents fruits et légumes, lui permettant de proposer des produits primeurs et de maintenir certaines productions jusque tard dans la saison. Les nuisibles sont traités de manière naturelle à l'aide de savon noir, les sols sont travaillés en surface pour éviter l'utilisation d'herbicide et les cultures sont fertilisées aux engrais organiques.

Sa clientèle, des particuliers du territoire ligérien et des restaurateurs locaux, peut s'approvisionner directement au portes des serres, lesquelles offrent une vision directe des méthodes de production utilisées. À compter de 2017, il développera la culture de cassissiers, de groseilliers et de pêchers.



### Anthony Lagnais / a.lagnais@gmail.com

- ▶ Production fruits et légumes de saison, fruits rouges, fraises, framboises, cerises, asperges
- ► Marchés : Beaugency (Samedi) Meung-sur-Loire (Dimanche)

Installé depuis 2014 sur les terres de ses aïeuls, agriculteurs depuis plusieurs générations, Anthony Lagnais cultive un grand nombre de variétés de fruits et légumes de saison, dans le plus grand respect des pratiques d'antan. Cette exploitation à taille humaine permet des cultures de plein air, sans désherbant, fertilisées aux engrais organiques, binées à la main et récoltées la veille de leur vente. Quand il n'est pas dans ses champs, c'est sur les marchés de Beaugency (le samedi) et de Meungsur-Loire (le dimanche) qu'Anthony Lagnais défend cette qualité authentique auprès de sa clientèle



**Mathias Bonamy** 

d'habitués.

► Production de saucissons

C'est aux côtés de sa grand-mère maternelle, cuisinière hors-paire, que Mathias Bonamy a appris à apprécier la charcuterie bien faite et les bons produits.

Après un début de parcours dans la finance, il change de vie et obtient un CAP de charcuterie au CFA d'Orléans. Major de sa promotion, il enchaine les expériences professionnelles durant ses vacances d'hiver (traiteur Lenormand, charcuterie de montagne) jusqu'au déclic : c'est décidé, il va proposer ses propres saucissons et ils seront estampillés « Loiret ».

La recette ? Des porcs français élevés en plein air (Label Rouge), du sanglier de Sologne, des condiments locaux, de l'eau de vie de poire Williams, des noix de Cléry-Saint-André, le tout, poussé en boyaux naturels, sans colorant ni conservateur. La production s'affine et séche dans la cave viticole de son grand père, où elle y développe son parfum authentique. Après un an d'exploitation et des résultats satisfaisants, il poursuit sa progression en développant son réseau de distribution, actuellement basé sur les boucheries et les charcuteries (notamment chez Lebesne à Cléry-Saint-André), les restaurateurs et les épiceries fines.



# Travaux

# Le chemin du Paradis est revêtu

Comme quelques autres secteurs de la commune, celui du Paradis s'était urbanisé au coup par coup sans projet d'aménagement d'ensemble et donc sans création des voies et aménagements paysagers qui sont normalement imposés lors de la création d'un lotissement.

Aussi, depuis plusieurs années, la municipalité a été régulièrement sollicitée au sujet de l'état d'entretien du chemin du Paradis. La dégradation s'était accélérée récemment par la circulation déviée pendant les travaux du Dévoiement de la RD 951. Aussi, lors de deux réunions avec les riverains, la commune s'était engagée à réaliser le revêtement du chemin et des aménagements de sécurité routière.

Depuis début décembre, les riverains bénéficient d'une route rénovée. Initialement envisagée en gravillonnage, la voie a été revêtue en enrobés pour un aménagement plus durable. Les chicanes ont été dans un premier temps matérialisées avec les blocs mobiles afin de tester l'efficacité avant la pose des obstacles définitifs.





Pour conserver le caractère champêtre du secteur, l'aménagement est sans trottoirs et la gestion des eaux pluviales s'effectue au moyen de noues qui s'engazonneront au printemps.

La pose des panneaux a été effectuée. Ils limitent la vitesse dans le chemin du Paradis et la rue du Four à Chaux à 20 km/h afin d'apaiser la circulation et de redonner envie aux enfants de jouer dehors ou de faire du vélo sur ces rues. A proximité immédiate de l'école, ce chemin est emprunté quotidiennement par de nombreux enfants à vélo accompagnés ou non de leurs parents.

Le coût de ces aménagements s'élève à 40 000 € TTC environ et la commune a bénéficié d'une aide de 10 000 € du Conseil départemental du Loiret grâce au soutien du conseiller départemental Claude BOISSAY.

## Sécurité routière : deux nouvelles mesures contre les voitures en transit

Suite à la demande de plusieurs riverains, la municipalité a profité des travaux de rénovation de la route de Mézières engagés par la Communauté de communes du Val d'Ardoux pour procéder à la création de deux dos d'ânes.



Ils doivent permettre de faire ralentir les usagers de la route, dont beaucoup de personnes en transit vers la Source, qui avaient dans ce secteur des vitesses très excessives. Les travaux d'un coût de 5 040 € TTC, à la charge de la ville, ont été réalisés par l'entreprise Eurovia Centre Loire sous maîtrise d'œuvre des services techniques municipaux.

De même, dans le cadre de l'étude de circulation engagée sur la commune, il a été décidé d'expérimenter la fermeture d'un des tronçons de la rue des Maisons Rouges. Des dispositifs temporaires ont été placés obligeant, pour accéder à cette rue, de passer par la rue du Stade. Là encore, en augmentant le temps de parcours nécessaire, ceci vise à dissuader les usagers en transit de contourner le carrefour de la Basilique.

L'étude de circulation avaient en effet mis en avant le nombre important de voitures qui ne font que traverser la commune mais cherchent, pour gagner du temps, des raccourcis évitant le centre ville. Ils ont alors souvent tendance à router trop vite dans des rues annexes de faible largeur. C'est contre ces comportements dangereux qu'il est étudié des solutions.

# Containers nouvelle génération

Le SMIRTOM de Beaugency vient de transférer les containers "nouvelle génération", de la Place du Général de Gaulle à la rue du Clos de l'Ardoux. Un aménagement en calcaire, devant ces bacs, sera fait prochainement.

## Sinclair Pharma: une reconversion à l'étude

Suite à l'acquisition de la friche industrielle Sinclair Pharma, la commune travaille à donner une nouvelle vie au site qui respecte le cadre de vie des cléricois.

Après déjà plusieurs années d'abandon, la majorité municipale ne souhaite pas laisser encore trop longtemps cette friche sans usage. La police municipale doit y intervenir régulièrement pour déloger des adolescents qui en font un terrain de jeu, mais le bâtiment fortement dégradé est truffé de dangers. Aussi, compte tenu que les services techniques municipaux sont actuellement éclatés entre 3 sites principaux (rue des Bordes, rue de Saint-André et rue du Four à Chaux) et plusieurs autres points de stockage, dans des locaux qui ne satisfont pas aux normes du code du travail, il a été proposé d'étudier leur réunion dans une partie du bâtiment de Sinclair Pharma. Ce site présente l'avantage d'être facilement reconvertible et à proximité immédiate de plusieurs autres équipements publics (stade, espace Loire, base de Loisirs) limitant dès lors les allers retours inutiles. S'agissant d'une reconversion de friche industrielle, ce projet pourrait bénéficier de subventions. Le coût des travaux a été estimé à 210 000 euros HT. La commune mettrait alors en vente les ateliers actuels de la Rue des Bordes.

Les élus municipaux privilégient ce scénario rapidement opérationnel, bien financé, générant des économies, et permettant à la commune de répondre à ses obligations légales. Les commissions chargées d'étudier le projet n'ont en effet pas retenu certaines propositions alternatives, comme celle de la création d'une salle de spectacle. Outre le coût très supérieur (la salle du Puits-Manu à Beaugency a coûté 1,7 M€) et l'absence d'un besoin clairement établi sur notre commune déjà bien dotée en équipements publics, la réflexion organisée en 2015 en lien avec le CAUE avait mis en avant l'intérêt de maintenir les équipements culturels au centre ville afin de permettre aux enfants des écoles de s'y rendre plus facilement.

Plusieurs demandes de subventions ont été déposées pour la reconversion sous forme d'ateliers techniques d'une partie de la Friche Sinclair. Pour le reste des bâtiments, la mairie aimerait voir une ou plusieurs entreprises s'y installer afin de développer l'emploi et d'avoir un site occupé au plus vite ce qui évitera de nouvelles dégradations.



# Poule blanche : le secteur évolue dans le dialogue

Mis en service à la rentrée 2017, le nouveau sens de circulation dans le secteur de la Poule Blanche semble désormais bien appréhendé par l'ensemble des usagers. La Police municipale a cependant du être activement présente au cours des premiers mois pour rappeler les règles de sécurité et de savoir vivre.

Les parents d'élèves usagers ayant fait remonter assez rapidement quelques difficultés d'usages ou quelques imperfections, les élus concernés et les services techniques municipaux ont donc travaillé à des ajustements. Dès la première pause de cours, aux vacances de Toussaint, il a été réalisé plusieurs ajustements : le parking Nord situé derrière le restaurant scolaire a été totalement réorganisé en régie par les services techniques municipaux, sous la conduite de Daniel ZONCA, conseiller municipal délégué, assisté d'Alain DIET, Adjoint aux Travaux. Un parking à vélo a également été ajouté comme demandé par les familles.



De même, la durée de phasage des feux a été revue aux heures d'entrée et de sortie d'écoles pour faciliter l'écoulement des véhicules. A l'occasion des travaux d'extension de la cour de l'accueil périscolaire, une partie du sentier des Murailles située entre la maternelle et l'accueil périscolaire sera revêtue en enrobés pour mettre fin aux flagues qui se forment régulièrement sur cet espace.

## La rue Foch poursuit sa rénovation

Après le trottoir Sud, c'est désormais le trottoir Nord de la rue du Maréchal Foch qui a vu sa canalisation d'eau remplacée par le syndicat d'eau et d'assainissement C3M. C'était une étape nécessaire avant tout projet global de rénovation de la rue, dont le dernier grand aménagement datait de 1976. Les élus et les maîtres d'œuvres travaillent donc activement pour élaborer le futur de l'artère principale de notre commune afin d'améliorer l'esthétique du bourg et la sécurité routière, et de favoriser une bonne cohabitation des différents usagers de la route : voitures, cyclistes, piétons.

Ce projet est construit en lien étroit avec la mise en accessibilité et la mise de valeur de la mairie.

# Urbanisme

### Cléry-Saint-André progresse dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme

Le Diagnostic Territorial a été réalisé et les grandes orientations d'aménagement ont été fixées dans le projet d'Aménagement et de Développement Durables et présentées lors d'une première réunion publique le 12 septembre dernier. Des réunions spécifiques avec les agriculteurs se sont également déroulées.

Il a d'abord été réalisé un bilan de toutes les obligations réglementaires, environnementales notamment, qui s'imposent à la commune. Parmi celles-ci, la lutte contre l'étalement urbain est une priorité afin, notamment, de préserver les terres agricoles. Cléry-Saint-André étant une commune attractive, il demeure cependant nécessaire de lui permettre de continuer de se développer.

Soucieux de préserver le caractère rural de notre commune, les élus sont très vigilants à bien encadrer le développement de l'urbanisation. En lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Sologne Val Sud, il a été retenu de limiter à 1,2 % par an l'augmentation de la population. Cléry-Saint-André pourrait donc atteindre 3 800 habitants à l'horizon de dix ans. Il convient aussi de concevoir le développement de la commune en cohérence avec les capacités de nos équipements publics et de faire évoluer ceux-là corrélativement à la hausse de la population.

Actuellement les élus et le bureau d'études qui les accompagne travaillent à l'écriture du règlement et d'une première esquisse du zonage qui permettront de définir les secteurs d'évolution et de valorisation de la commune. Une volonté particulière est en cours de réflexion pour conserver des poumons verts et des zones naturelles agréables pour le promeneur. Le cadre de vie des cléricois demeure une priorité. Le Plan Local d'Urbanisme distingue quatre grands types de zone : les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) les zones naturelles et forestières (N).

Une nouvelle réunion publique se déroulera courant du 1er semestre 2017. Pendant toute la durée de la révision, vous pouvez vous informer et vous exprimer sur la procédure. Un registre destiné à recueillir les observations du public est disponible en mairie aux heures et jours d'ouverture. Les observations peuvent également être adressées par courrier à Monsieur le Maire à l'adresse suivante : Mairie de Cléry-Saint-André - 94 Rue du Maréchal Foch - 45370 Cléry-Saint-André. L'ensemble des documents composant le Plan Local d'Urbanisme sont exposés au fur et à mesure de leur réalisation en mairie aux heures et jours d'ouvertures. La Commune vous informe de l'état d'avancement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme par la publication régulière d'articles dans le bulletin municipal.



# Vitte Durable

### Notre commune s'engage dans le « Zéro Pesticide »

En 2017, dans l'objectif de protéger la santé de ses habitants et la biodiversité, la commune de Cléry-Saint-André a choisi de passer au « Zéro Pesticide ».

Conformément à la loi Labbé, les services techniques municipaux ont cessé, au 1er janvier 2017, l'usage de pesticides (dont principalement les désherbants) pour l'entretien de nos rues, trottoirs et espaces publics. Ne plus utiliser ces produits va impliquer nécessairement des changements, dans le travail quotidien du personnel chargé de l'entretien de la voirie et des espaces verts, et dans l'aspect du paysage urbain. Dans les mois à venir, la végétation spontanée va lentement s'installer et quelques herbes folles vont pousser par ci, par là. Puisqu'il sera interdit de traiter, des solutions alternatives seront mises en place :



Il faut préciser que la commune avait déjà anticipé cette prévention vis-à-vis des produits phytosanitaires. En effet, les services techniques municipaux n'employaient déjà plus ces produits depuis plusieurs années dans les cours d'écoles, les sentiers empruntés par les écoliers et certaines zones de loisirs (Pré des gains, arboretum...).

Cette nouvelle étape dans la suppression des pesticides est une première réalisation s'inscrivant dans la démarche écologique et sociale d'Agenda 21 engagée par la commune depuis mars 2016.

Pour l'accompagner dans cette dernière phase de suppression des produits phytosanitaires, la commune a fait appel à la Chambre d'agriculture du Loiret. Conjointement, nous allons définir un nouveau mode d'entretien des espaces verts en prenant en compte leurs caractéristiques et leurs fonctions propres. Ainsi, à chaque type d'espace correspondra un mode d'entretien particulier. C'est ce que l'on appelle la « gestion différenciée ». Ce nouveau mode de gestion devra également tenir compte des enjeux de biodiversité et

d'habitat des différentes espèces. Pour cela, l'association Loiret Nature Environnement nous accompagne également.

Pour associer les Cléricois à cette démarche environnementale, l'accent sera mis sur la communication avec des actions de sensibilisation (exposition, plaquettes, panneaux explicatifs, visites, ...) et des réunions d'information.

### La gestion différenciée des espaces verts, c'est quoi ?

La gestion différenciée est une nouvelle approche de la méthode d'entretien de chaque espace en prenant en compte sa vocation, sa fréquentation et sa situation. Par exemple, sur certaines zones on choisira de maintenir une gestion assez traditionnelle (massif de fleurs), tandis que pour d'autres, on optera pour une gestion plus traditionnelle (étang, zone de promenade) .

C'est appliquer la bonne gestion, au bon endroit!



# Ville Durable

# Déchets verts : le brûlage est interdit, mais on peut les valoriser

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, et parfois malheureusement d'autres déchets, est une source importante d'émissions de particules et ne devrait pas être pratiqué. Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets à l'air libre. Dans tout le Loiret, c'est interdit par un arrêté préfectoral.

Seul les agriculteurs et les exploitants forestiers peuvent, dans des conditions données, encore pratiquer le brûlage, et, dans des cas très exceptionnels, le Maire peut accorder une dérogation. En effet, le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il peut être source d'incendie s'il n'est pas bien maitrisé. Mais surtout, il nuit à gravement à l'environnement, notamment par la pollution de l'air, et à la santé.

Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre émet beaucoup de gaz à effets de serre et de particules fines qui causent des maladies respiratoires. En effet, la combustion de végétaux est une combustion peu performante qui émet donc beaucoup de particules et substances nocives, en particulier si les végétaux sont humides, dont plusieurs ont été identifiées comme cancérigènes, telles les dioxines. A plusieurs reprises au cours des derniers mois, les seuils d'alertes de pollution aux particules fines ont été dépassés dans le département du Loiret. Ces seuils sont fixés par une directive européenne concernant la qualité de l'air ambiant et recherche un air pur pour l'Europe. La toxicité des substances émises lors du brulage peut être accrue quand d'autres déchets sont brulés simultanément, comme par exemple des plastiques ou des bois traités.

Les déchets verts, issus de la tonte de la pelouse, de la taille des haies et arbustes doivent soit être évacués vers une déchetterie, soit utilisées sur place comme paillage ou pour produire du compost.

Le SMIRTOM de la Région de Beaugency est particulièrement investi sur ce sujet. Il a organisé en 2016 une distribution de composteurs avec formation à sa bonne utilisation. 102 foyers de la commune ont ainsi été équipés et vont pouvoir valoriser en engrais et terreau leurs déchets verts et de cuisine. Pour fabriquer du compost, il n'est pas toujours nécessaire de disposer d'un grand jardin. Pratiquement tous les résidus organiques peuvent être valorisés par compostage. En compostant nos déchets organiques, nous pouvons alléger notre poubelle de 40 kg de déchets par an et par personne en moyenne.

Le SMIRTOM étudie aussi la création sur son périmètre de plateformes collectives de collecte et de compostage des déchets verts où les habitants et les professionnels pourraient déposer plus facilement leurs déchets verts, y compris en grande quantité, sans avoir besoin de passer par une déchetterie.

Enfin, les résidus de tonte, les feuilles mortes ou les résidus de coupes d'arbres s'ils sont broyés peuvent facilement être utilisés comme paillage dans le jardin pour éviter la repousse des herbes et ainsi entretenir plus facilement son jardin sans avoir à recourir aux pesticides. En les étalant au pied de vos plantations, lesol est ainsi protégé et les plantes nourries naturellement. Très facile à réaliser, le paillage est une solution idéale pour valoriser vos déchets verts.

### Quelques chiffres clés (source ADEME) :

En France, la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 € par an. Donc ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé.

## ÉMISSION DE PARTICULES

Source Lig'Air

50<sub>Kg</sub>
DE DÉCHETS
VERTS
REJÚLIÉS

9800<sub>Km</sub>
PARCOURS URBAIN
PAR UNE VOITURE
DIÉSEL RÉCENTE

37900 Km PARCOURUS PAR UNE ESSENCE



## L'agenda 21 finalise son diagnostic

### En 2016, dans le cadre de sa démarche d'Agenda 21, la commune a débuté la phase de diagnostic de son Agenda 21

La commune s'est engagée en faveur du développement durable en lançant la réalisation d'un Agenda 21 local. Il s'agit d'un plan d'action pour améliorer la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans le fonctionnement des services municipaux et la vie de la commune.

Tout au long de l'année 2016, un travail collaboratif a été réalisé avec les élus, agents municipaux et des personnes qualifiées extérieures pour faire le point sur la situation existante dans différents domaines. Organisés en trois groupes thématiques, ils se sont interrogés sur les enjeux majeurs du territoire, ses problématiques actuellement présentes, son avenir souhaitable, et les orientations possibles pour atteindre cet objectif.

#### Les débats se sont articulés autour de 3 axes de travail :

- ➤ Les espaces naturels, paysage et biodiversité: ont été abordés les pesticides, l'arrosage et les espaces verts, la biodiversité et les espaces boisés, l'Ardoux, les paysages (espaces cultivés, l'agriculture Bio, la vente directe), les espèces invasives, les essences locales.
- ➤ La préservation des ressources et la consommation durable : les débats ont porté sur le patrimoine communal et les bâtiments (occupation, la rénovation, la consommation), la lutte contre les pollutions (sonores, olfactives, lumineuses), les déchets, le recyclage, la préservation des ressources (eau, terre, paysages), les déplacements, la proximité avec les acteurs locaux.
- La cohésion sociale et lien social : ont été évoqués les lieux et occasions de se rencontrer, le monde associatif, l'épanouissement de chacun, le cadre de vie, l'accessibilité et la communication.

Une quinzaine de réunions a été organisée avec à chaque fois une thématique spécifique et des points réguliers en conseil municipal. Les échanges ont été enrichissants, ils ont permis à beaucoup d'améliorer leur connaissance des enjeux locaux et des solutions possible, et vont permettre de dessiner désormais un plan d'actions qui devra donner une impulsion au projet de développement durable de notre commun. Il était aussi important de pouvoir prendre en compte le partage des différentes visions et vécus du territoire.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, ce diagnostic va être finalisé et posé par écrit afin d'être présenté aux habitants et d'engager avec eux des échanges pour le compléter ou l'amender. Cette étape sera le point de départ du second temps de cet Agenda 21 : l'élaboration du plan d'actions à mettre en place par la commune à partir du second semestre 2017.

### Pour mémoire les différentes étapes sont :

- ► 2016 : élaborer le diagnostic,
- ➤ 2017 : fixer des priorités et des objectifs, déterminer des actions faisables et les programmer dans l'Agenda 21
- ▶ À partir de 2018 : mettre en œuvre les actions, les évaluer et mettre à jour régulièrement l'Agenda 21. Ceci n'empêche pas de démarrer parfois par anticipation certaines actions lorsque c'est possible. C'est ainsi qu'a été lancé dès 2016 l'action d'arrêt de l'usage des pesticides dans les lieux publics et la mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics.





## Un restaurant scolaire où l'on mange bien

Au cours de l'année scolaire précédente, les parents d'élèves membres de la commission des menus ont proposé la réalisation d'un sondage à destination des enfants et des parents d'élèves sur le service de restauration scolaire municipal.

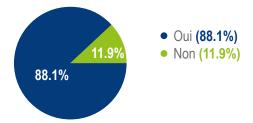
Le questionnaire a été rédigé en concertation avec les parents et l'enquête s'est déroulée à la fin du troisième trimestre de l'année scolaire 2015/2016. La forte participation et la rentrée scolaire n'ont pas facilité le dépouillement des réponses, mais l'étude a livré ses résultats à l'automne et permet de constater que les Cléricois sont globalement satisfaits du service. Ceci salue le travail remarquable des agents qui s'investissent quotidiennement dans ce service, du chef du restaurant scolaire David Bouchailloux, et des parents d'élèves qui participent bénévolement chaque mois à l'élaboration des menus. Les résultats et enseignements obtenus permettront d'alimenter les réflexions futures.

Compte tenu qu'une grande majorité de Cléricois travaillent sur Orléans et sa périphérie, près de 90 % des enfants des écoles déjeunent quotidiennement au restaurant scolaire. D'où l'importance pour les parents d'avoir une peine confiance dans le service. Pour 96% des familles, les repas sont plutôt ou tout à fait variés, notion qui reste très prioritaire dans l'esprit collectif, bien au-delà d'autres considérations. En terme d'organisation, une majorité de parents (88,1%) considèrent que le temps alloué aux enfants pour déjeuner est suffisant. Celui-ci avait effectivement été augmenté à la rentrée 2014 pour permettre aux enfants de déjeuner dans de meilleures conditions.

Les menus proposés par le restaurant scolaire vous semblent-ils variés?



► Pensez-vous que les enfants disposent de suffisamment de temps pour manger le midi?

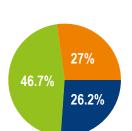


Interrogés sur leurs attentes vis-à-vis de la restauration scolaire, il apparait que les familles privilégient nettement la qualité du repas et du service associé, sur le prix de la prestation. L'esprit municipal demeure néanmoins de limiter autant que possible l'augmentation du coût du repas, tout en maintenant un bon équilibre budgétaire et en ne rognant pas sur la qualité malgré un contexte admis d'augmentation des charges.



Enfin concernant l'intégration de produits issus de l'agriculture biologique dans les menus, souvent évoquée, les familles y sont favorables à 72,9 % mais elles ne sont plus que 26,2% à la soutenir si cette mesure engendre une augmentation du coût du repas. Ce point devra encore être réfléchi donc. Le restaurant propose actuellement 5 % de produits biologiques, mais travaille activement sur l'origine française voire locale de ses produits. L'année 2016 aura aussi permis d'expérimenter des menus végétariens pour sensibiliser les enfants aux alternatives aux protéines carnées.

principales attentes pour votre enfant (par ordre de priorité)



► Actuellement, la cantine propose 5% de produits issus de l'agriculture biologique dans ses menus, souhaiteriez-vous que cette part soit augmentée?

- Oui, même si cela fait augmenter le prix du repas payé par famille (26.2%)
- Oui, mais pas si cela fait augmenter le prix du repas payé par famille (46.7%)
- Je ne pense pas que cela soit nécessaire (27%)

## La mise en œuvre du plan particulier de mise en sécurité (PPMS) à l'école des Bergerêts

Suite aux attentats de l'été 2016, les Maires et directeurs d'écoles ont reçu des directives du Préfet du Loiret en amont de la rentrée pour renforcer la sécurisation des établissements scolaires. Aux Bergerêts, plusieurs aménagements ont été réalisés.

La municipalité a provoqué le 13 septembre dernier une réunion sur la sécurité aux abords des écoles publiques associant les directrices, la Gendarmerie Nationale, les pompiers, le policier municipal, les responsables de services périscolaires et les services techniques municipaux en vue de déterminer les aménagements nécessaires pour sécuriser davantage le groupe scolaire des Bergerêts. Dans une ambiance grave, tant personne n'imaginait devoir envisager sérieusement de tels scénarios, les participants ont identifié plusieurs aménagements à réaliser mais aussi ont convenu ensemble de modes de fonctionnement permettant d'améliorer la sécurité.

Il a par exemple été rappelé l'importance de la ponctualité des élèves et des parents afin que les accès à l'école puissent être verrouillés dès le début des cours. Le besoin de maintenir le portail du 131 Rue du Maréchal Foch fermé a aussi été rappelé et les associations utilisatrices des Genêts d'Or ainsi que les enseignants de l'école de musique y ont été sensibilisés. La commune a aussi doté chaque école de plusieurs malles de confinement.

Ecole élémentaire des Bergerêts : Sécurisation de l'accès à la cour, côté accès pompier

Des travaux plus importants ont également été réalisés tels l'installation d'un visiophone à l'entrée de l'école maternelle pour mieux contrôler les accès à l'enceinte scolaire et le changement des portails de l'entrée de l'école maternelle ainsi que de l'accès pompier à la cour de l'élémentaire pour des modèles opaques. D'autres points sont encore en cours de maturation telles l'opacification partielle des vitres du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire et la mise en place d'une vidéoprotection dans le secteur de la Poule Blanche.

Les directeurs d'établissements scolaires et périscolaires doivent pour leur part organiser des exercices de confinement et d'évacuation de l'école régulièrement, pour lesquels il leur est apporté le soutien et l'expertise de la police municipale et des services municipaux. Les résultats des premiers exercices se sont révélés conformes aux attentes. Les élus concernés ont été associés à tous ces exercices.



### Yes, we speak english!



Pour la deuxième année consécutive, l'école Notre-Dame s'est mise à l'Anglais selon la méthode «Cambridge English». L'enseignant (Gregory Archen) est un examinateur certifié Cambridge qui intervient dans les 4 classes de l'école pour faire de la conversation anglaise.

Les élèves de la TPS au CP suivent la méthode «Super Safari» et les élèves du CE1 au CM2 la méthode «Kid's Box». Ces méthodes sont toutes deux sous tutelle «Cambridge English». L'intervenant (anglophone) suit les élèves tout au long de l'année et, à la fin du CM2, il fait passer le «Starters», premier niveau de validation de cette prestigieuse université. Cette conversation anglaise se déroule en demi groupe. Elle vise à favoriser l'écoute, la compréhension mais avant tout, l'expression orale. Elle n'est pas un cours de soutien mais un renforcement. Elle a sa progression propre, peut exiger l'apprentissage de vocabulaire supplémentaire. Les enseignants de l'école se focalisent sur la partie écrite. La participation à ces cours d'anglais est obligatoire mais n'est pas répercutée sur le coût de la scolarité.

**Les inscriptions 2017-2018 sont ouvertes !** Pour toute information, merci de contacter Frédéric FLAUD, chef d'établissement – 06 79 32 58 88 – ecole.notre-dame.clery@wanadoo.fr



# Action, Sociale

### Le centre communal d'action sociale

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un service social dépendant de la mairie et chargé d'apporter aide et secours aux habitants qui rencontrent des difficultés. En effet, Muriel Dague, travailleur social depuis près de 25 ans au sein de la commune, reçoit sans rendez-vous chaque matin et accompagne les Cléricois dans leurs démarches.

En 2015, 182 ménages cléricois ont sollicité son aide pour différentes raisons. La demande d'aide administrative est le premier motif de prise de contact (25 % des entretiens), lorsqu'un habitant a besoin d'aide pour remplir un demande d'aide sociale, accomplir une formalité administrative, régler un litige. Elle peut intervenir pour expliquer les démarches parfois complexes, aider la personne à faire le point sur sa situation et sur ses droits, l'orienter vers les bons interlocuteurs, l'aider à remplir un formulaire... Elle assure un suivi régulier de chaque bénéficiaire et Muriel Dague est devenue une accompagnatrice bien identifiée par les familles cléricoises qui se sont retrouvé dans le besoin ou la difficulté.

L'aide à la recherche de logements est aussi un service apporté régulièrement aux familles (18 % des entretiens). Elle accompagne notamment les personnes qui souhaitent demander un logement social mais également les familles qui n'arrivent plus à honorer leur loyer ou leurs charges (eau, EDF...). La précarité énergétique étant une thématique de plus en plus courante face à la hausse continue des prix du gaz et de l'électricité.

De plus en plus, le service social communal accompagne les Cléricois concernant les problématiques liées au vieillissement et à la perte d'autonomie (16 % des entretiens) : recherche d'un intervenant à domicile, d'une place en maison de retraite, accompagnement pour trouver des solutions de maintien à domicile face au handicap ou à la maladie, demande d'APA... Les Cléricois consultent pour eux-mêmes ou pour leur parents et sont souvent satisfaits de trouver un interlocuteur à leur écoute pour les orienter parmi les nombreux organismes intervenants.

Enfin, l'aide à la recherche d'emploi ou de formation représente encore 14 % des entretiens. Le CCAS travaille en étroite collaboration avec la Mission locale (pour les jeunes de moins de 25 ans) et avec Pole Emploi afin d'aider les personnes à retrouver un emploi localement ou au-delà.

Le centre communal d'action sociale organise les distributions de la Banque alimentaire du Loiret sur le territoire communal. Une vingtaine de personnes reçoivent ainsi chaque mois un appoint de denrées alimentaire pour les aider à finir le mois. C'est également le CCAS qui décide de l'application à certaines familles d'un tarif social à la cantine scolaire lorsque c'est nécessaire.

A compter de 2017, et dans le cadre d'une convention avec le Conseil départemental du Loiret, c'est désormais le CCAS qui assurera le suivi social des bénéficiaires cléricois du RSA. Ainsi, disposant d'une très bonne connaissance du territoire, le travailleur social pourra avoir un accompagnement global

des Cléricois concernés : logement, emploi, santé, famille... La réussite de l'accompagnement social passe sur un travail sur l'ensemble des aspects de la vie courante afin de permettre à chacun de se réinsérer ou de retrouver un équilibre perdu.

Le CCAS dispose enfin d'une enveloppe propre, qui lui est allouée chaque année par le conseil municipal, afin de financer sur ses deniers propres des aides financières ou en nature pour les Cléricois en difficulté. C'est le conseil d'administration du CCAS qui décide de ces aides, il est composé pour moitié d'élus municipaux et pour moitié de personnalités qualifiées représentant diverses associations d'aides aux personnes âgées, handicapées ou en difficultés. En 2016, la composition de ce conseil a été modifiée. Monsieur René GROSLIER a souhaité se retirer. Membre de l'association des Genêts d'Or et du conseil des Sages notamment, il était entré au conseil d'administration du CCAS en 2001,. Monsieur le Maire et la municipalité ainsi que l'ensemble des membres du CCAS le remercient pour sa forte implication pendant ces 15 années. C'est Madame Delphine DAUDIN qui a rejoint le conseil d'administration du CCAS le 7 septembre 2016 pour lui succéder.

## **VOUS VOUS POSEZ** DES QUESTIONS SUR LE LOGEMENT ET LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

### L'ADIL-EIE du Loiret

### vous recoit à Cléry-Saint-André

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Loiret (ADIL 45) a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat. Dans le Loiret, l'ADIL assure le portage de l'Espace INFO ENERGIE (EIE), qui a pour mission d'expliquer aux ménages comment réduire leurs consommations d'énergie et ainsi diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées à la conception et à l'usage des bâtiments (maisons individuelles, logements collectifs, ...).

- > Des **juristes spécialisés en droit immobilier** répondent à toutes les questions logement qu'elles soient d'ordre juridique, financier ou fiscal. Pour tout savoir sur les relations propriétaires-locataires, l'accession à la propriété, l'amélioration de l'habitat, la fiscalité, la copropriété, l'urbanisme, les relations de voisinage, n'hésitez pas à les contacter.
- > Des **conseillers énergie** répondent à toutes les questions pour dépenser moins et vivre mieux. Pour tout savoir sur les énergies durables, les travaux d'isolation, le chauffage et l'eau chaude sanitaire, les aides financières, n'hésitez pas à les contacter.

Pour toutes vos questions, les juristes et les conseillers énergie vous répondent par téléphone, par mail (adil.eie@adil45.org ou loiret@infoenergie-centre.org) ou vous reçoivent sur **rendez-vous** : • PERMANENCE EIE : le 1er mardi de chaque mois de 14h à 15h au centre multiservices • 92, rue du Maréchal Foch.
• PERMANENCE ADIL : le 1er mardi de chaque mois de 15h à 17h au centre multiservices • 92, rue du Maréchal Foch.

Pour plus d'informations ou pour p contactez l'ADIL-Espace INFO ENERGIE du Loiret au 02 38 62 47 07 ou rendez-vous sur

# Les élus mettent à l'honneur le travail des agents municipaux

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal mettent régulièrement en avant le travail réalisé par la cinquantaine d'agents communaux tout au long de l'année. Dans les établissements scolaires, au restaurant scolaire, sur la voirie, pour l'entretien de nos nombreux équipements publics et des espaces verts ouverts au public, à l'école de musique ou encore aux services administratifs, ils travaillent quotidiennement à améliorer le cadre de vie et le bien être des Cléricois.

Aussi, à l'occasion des fêtes de Noël, la municipalité organise un cocktail dinatoire avec l'ensemble des membres du conseil municipal. Celui-ci a eu lieu le vendredi 16 décembre dernier, en mairie, en présence de nombreux élus et agents. L'occasion pour chacun de faire connaissance et d'échanger dans un cadre convivial. Une initiative appréciée de part et d'autres, chacun agissant, dans son mandat ou son travail, au service des Cléricois.





### Les élus et les Cléricois mobilisés





Cette année encore, les élus membres de la commission Action sociale se sont mobilisés pour l'organisation d'actions dans le cadre d'Octobre Rose, une initiative nationale destinée chaque année à sensibiliser sur les risques liés aux cancers et les conséquences de cette maladie sur les patients et leurs proches.

Une collecte organisée par les élus le samedi 8 octobre lors du marché sur le parvis de la basilique a permis de collecter 223,50 € auprès des Cléricois qui ont été intégralement reversés à la Ligue contre le cancer. Ce montant s'ajoute à une subvention versée annuellement par le conseil municipal à cette association pour la soutenir dans son action. Il est a noté que les dons collectés ont doublé par rapport à l'année 2015 (100,20 €). Merci à tous les organisateurs et bénévoles qui se sont mobilisés et aux donateurs.

### Repas des ainés : rendez-vous le 18 mars 2017

Dans une année 2017 qui s'annonçait chargée en manifestations et élections, et au vu du calendrier, la municipalité à fait le choix de déplacer le traditionnel repas des Aînés se tiendra le samedi 18 mars 2017, et non le dimanche comme à l'accoutumée. Ce sera comme toujours l'occasion de réunir les Cléricois de plus de 70 ans autour d'un bon repas offert par la municipalité et préparé par des artisans locaux, le tout dans une ambiance conviviale.







# Patrimoine

## De Saint-André-lès-Cléri à Cléry-Saint-André, le cahier de doléances retrouvé

Savez-vous qu'un document important concernant notre commune a été retrouvé récemment? Il s'agit du cahier de doléances de la paroisse de Saint-André-lès-Cléri rédigé en 1789.

En cette année 1789, pour tenter de surmonter les difficultés financières du royaume, le roi Louis XVI a besoin de prélever de nouveaux impôts, à cette fin il convoque les Etats généraux. Au cours des assemblées préparatoires réunies dans toutes les paroisses du royaume, des cahiers de doléances sont rédigés, dressant un tableau unique de l'état de l'opinion à la veille de la Révolution.

#### La paroisse de Saint-André-lès-Cléri

Etonnamment, alors que les deux bourgs de Cléry et de St-André ne constituaient qu'une unique paroisse, deux assemblées se sont réunies séparément et ont rédigé chacune leur propre cahier. L'assemblée de Cléry s'est tenue le 2 mars, deux députés, Fustier notaire et Lemaigre marchand iront siéger à Orléans. L'assemblée de St-André a eu lieu le 6 mars, trois députés, Barbé et Thomas, vignerons, Renard fermier au Mardereau iront siéger à Beaugency.

Rappelons qu'avant la Révolution le bourg de Cléry dépendait de la paroisse de Saint-André-lès-Cléri où se trouvait l'église paroissiale. L'actuelle basilique était une chapelle royale desservie par un chapitre de chanoines. Les deux bourgs étaient séparés par des vignes. Le recensement de 1790 nous apprend qu'à St-André vivaient 1559 habitants, essentiellement des familles de vignerons alors que le bourg de Cléry n'en comptait que 678 en majorité des notables, marchands et artisans.

Tous les cahiers de doléances des paroisses du Loiret ont été détruits dans l'incendie des Archives Départementales lors des bombardements de juin 1940. Par chance ils avaient été publiés en 1907, c'est le cas du cahier de Cléry mais celui de St-André ne s'y trouvait pas, il était considéré comme perdu. Heureusement, en 1974, une copie conservée dans un fonds privé a été versée aux Archives du Loiret, celle-ci présente donc un grand intérêt pour connaître les plaintes des vignerons et cultivateurs de St-André.

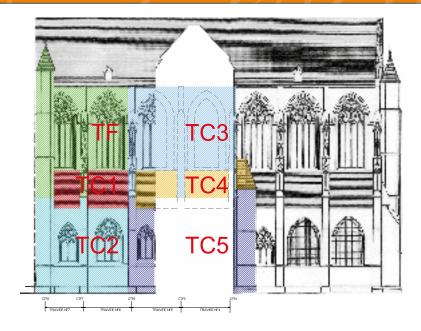
#### De Saint-André-lès-Cléri à Cléry-Saint-André 1791-1918

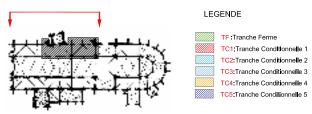
Par un décret du 15 juin 1791 les deux municipalités ont été réunies et le siège de la paroisse transféré à Cléry, cette fusion est très mal acceptée par les représentants de la municipalité de St-André qui refusent de participer aux travaux de la nouvelle municipalité. Ils devront pourtant supporter d'autres humiliations. En 1794 l'église de St-André est détruite et en 1811 le conseil municipal décide d'utiliser les démolitions pour réparer le chemin de Cléry à St-André. Les tensions perdureront au 19è siècle, par exemple en juin 1859, au sujet de la construction d'une garderie pour enfants à Cléry, le maire écrit au préfet que l'enquête publique a occasionné 103 réclamations sur St-André « l'opposition que j'ai rencontrée chez les conseillers municipaux du village de St-André me l'avait fait pressentir. Cette vieille jalousie que ressent St-André; aujourd'hui simple village après avoir été paroisse importante jusqu'à la Révolution; contre Cléry auquel il était autrefois supérieur ».

Au 20e siècle les vieilles rancunes se sont estompées ; par un décret du 30 novembre 1918 la commune a complété son patronyme qui est devenu Cléry-Saint-André.

Dans le cadre de ce bulletin, il n'est pas possible de mener une étude détaillée et comparée des deux cahiers. Les personnes intéressées pourront s'orienter vers la revue du Groupe de recherches archéologiques et historiques de Sologne : « La Sologne et son passé » n°68. Ils y trouveront un article plus détaillé et le texte intégral du cahier avec des notes explicatives.







## Notre Basilique a rénové sa robe

Engagé sur le précédent mandat, le dossier des travaux de la Basilique s'est poursuivi. Début 2015, les échafaudages étaient installés pour lancer la rénovation des

travées 6 et 7 et d'une partie du bras nord du transept. Vous qui passez au quotidien devant le parvis avez certainement vu que depuis novembre 2016 le parvis a retrouvé son espace, les échafaudages sont démontés, laissant voir toute la splendeur et la qualité du travail effectué. Le planning des travaux a été globalement respecté et il a même été possible de réaliser un peu plus de travaux que prévu grâce à des économies dégagées en cours de chantier.

Les travaux de restauration des travées 6 et 7 se décomposaient en une tranche ferme et deux tranches conditionnelles. Ce montage devait permettre d'engager les travaux au fur et à mesure du déblocage des subventions importantes allouées par le Ministère de la Culture (50 %) et le Conseil départemental du Loiret (44 %). Les trois tranches ont pu se succéder sans interruption, ce qui est une réelle satisfaction.

La tranche ferme portait sur la rénovation du mur gouttereau des travées 6 et 7 de la nef, des arcs boutants et des pinacles correspondants, et de la travée Ouest du bras Nord du transept. La restauration de la tourelle d'accès au grand comble a également été réalisée. La première tranche conditionnelle concernait la toiture du bas-côté des travées 6 et 7, avec la restauration de sa charpente et la réfection de sa couverture. Enfin, la deuxième tranche conditionnelle a concerné la restauration du mur gouttereau du bas coté des mêmes travées du bas-côté. Bien que non prévue initialement, la reprise de la voute intérieure du bas-côté, porte Nord, qui avait verdi et était très dégradée, a pu être réalisée grâce à quelques économies obtenues en cours de chantier. L'entreprise de taille de pierre a également profité des échafaudages en place pour réparer un pinacle du transept qui menaçait de se désagréger. Au total, sept corps d'état ont travaillé pour rénover la vénérable dame.

Le chantier aura vécu les coups de vents violents de l'hiver dernier, l'interruption pendant les inondations, l'encerclement par les chantiers de la Halle et du dévoiement de la RD 951, et devait être parfois suspendu pour les offices, mais s'est globalement bien déroulé. Les tailleurs de pierre évoquent avec plaisir quelques bons moments comme la trouvaille dans un joint entre deux pierres d'un petit mot griffonné par un compagnon du début du XXe siècle qui rappelait son nom et qu'il avait travaillé sur l'édifice un siècle plutôt. Conformément à une tradition répandue, les tailleurs de pierre ont inséré quelques pièces de monnaie courante dans certains joints que viendront retrouver, dans plusieurs décennies ou siècles, leurs successeurs.

Les travaux ont concerné essentiellement un important travail sur la pierre (deux tiers du coût des travaux), la reprise de charpente et de couverture et la restauration de trois vitraux dont l'ouverture d'une fenêtre qui avait été autrefois bouchée. Les trois tranches de travaux ont coûté 845 000 € HT environ. La restauration de la Basilique n'est donc possible qu'avec le soutien de l'Etat qui a financé 422 453 €, et du Conseil départemental du Loiret qui affirme également son attachement à notre Basilique par une participation à hauteur de 375 117 €.

La commune de Cléry-Saint-André a d'ores et déjà saisi le Conseil Départemental du Loiret pour discuter avec lui de sa capacité à continuer de nous accompagner sur les tranches conditionnelles 3, 4 et 5 qui concerne les deux travées situées derrière le clocher (ce dernier n'étant pas concerné). La municipalité souhaiterait redémarrer les travaux en 2018 et finaliser ainsi la rénovation de toute la partie nord-ouest de la nef.





### Osez la poésie Concours de poésie

Pour 2017, un thème et une forme libres. L'envoi devra parvenir par la poste, ou être déposé, à la Mairie au plus tard le 13 Février 2017.

Soirée remise des prix Salle Charlotte de Savoie à Cléry-Saint-André Le Samedi 25 Mars 2017 à 19h

#### 2 prix seront décernés:

Un prix : Poésie classique Un prix : Poésie vers libres

Les bulletins d'inscription et les règlements sont disponibles sur le site de la municiplaité (www.clery-saint-andre.com) ou en Mairie.

#### **►** Exposition Poèmes & Peintures

▶ 25 mars au 8 avril - Salle Charlotte de Savoie Le poète Gilles Simon s'inspire des tableaux de Claire Gautier de Lahaut, artiste peintre cléricoise.



### Les mots en liberté **Concours d'ecriture**

Sous forme de Nouvelle, le thème de cette année est « LA VILLE ». L'envoi devra parvenir par la poste, ou être déposé, à la Mairie au plus tard le 24 Mars 2017.

> Soirée remise des prix Espace Loire à Cléry- Saint-André Le Samedi 29 Avril 2017 à 20h

« En musique et chansons avec la compagnie »





## **Exposition photos** des travaux de la Basilique 1 ler mars au 16 août - Basilique Notre-Dame

L'exposition 2017 dévoilera la finesse du travail des verriers et les techniques de restauration des vitraux. Des clichés inédits vous transporteront vers les hauteurs de la Basilique pour découvrir un patrimoine caché et peu accessible, la charpente, l'horloge, le clocheton ouest... Ils vous feront également découvrir des vues magnifiques jusqu'à la cathédrale d'Orléans.





### Soirée Cabaret

► Vendredi 7 Avril - Espace Loire



# Communication,

# Le Conseil Municipal d'Enfants est installé avec neufs nouveaux élus

Le Conseil Municipal d'Enfants 2016 - 2017 s'est réuni pour la première fois le vendredi 18 novembre 2016

Après des élections organisées dans les 2 écoles primaires, l'Ecole des Bergerets et l'Ecole Notre Dame, 9 nouveaux élus en classe de CM1 rejoignent les 9 élus en classe de CM2. L'école Notre Dame est représentée par 4 conseillers et l'école des Bergerets par 14 conseillers. Les conseillers sont élus pour 2 années, ainsi le conseil municipal se renouvelle chaque année par moitié et travaille sur des projets à plus long terme.

Le 18 novembre, Andy Stephan et Dorine Gauguelais ont été respectivement élus Président et vice-présidente. Plusieurs projets d'aménagement de jeux sur la commune ont été formulés. Devant cette force de proposition, Odile Bourgoin, adjointe en charge de la communication. Nicole Dessiaume et Karine Sainton, conseillères municipales et membres de la commission communication, ont soumis aux jeunes élus la possibilité de participer à la réflexion sur l'aménagement d'une aire de jeux qui se situera Place De Gaulle. Ce projet doit correspondre au besoin des enfants, des adolescents et des adultes. Le Conseil Municipal des Enfants présentera son dossier en séance d'un Conseil Municipal. Cette dernière vision permet aux jeunes élus de réfléchir et de s'exprimer sur des projets plus ambitieux et de partager leurs idées avec les élus. M. le Maire rencontrera le Conseil Municipal d'Enfants en séance du 20 janvier 2017. En rappel des valeurs de la citoyenneté, tout au long de l'année, des textes extraits du livret « Bien Vivre Ensemble : règles de politesse et de civilité » seront lus et suivis d'un temps d'échange.

Liste des neuf nouveaux élus conseillers:

Faustine Bertrand-Bonvillain, Inès Bonamy-Gouby, Cléa Cérati, Gaëtane Gaucher, Marius Pavie, Gabriel Pichonnat, Mila Stroinski, Kassandra Gillet, Émeline Relet.

## Bilan des actions réalisées depuis 2014

Le Conseil Municipal d'Enfants 2014 - 2015, dont Inès Marc était Présidente et Cloé Boisseau vice-présidente, a voté 3 projets :

- ► Pour une ville propre, deux messages de sensibilisation ont été collés sur les poubelles de rue :
  - « Mets tes déchets à la poubelle, la nature sera plus belle » « Les poubelles ne sont pas belles mais elles servent »
- ▶ Pour un recyclage utile, une poubelle a été installée dans les écoles primaires, école des Bergerêts et école Notre-Dame, pour récupérer les bouchons plastiques qui seront remis à l'association « Les Bouchons d'Amour ».
- ▶ Une nouvelle manifestation sportive à destination des enfants a été créée: Une course de régularité qui s'inscrit dans le programme de la Fête de Saint-André.

Le Conseil Municipal d'Enfants 2015 - 2016, dont Melinda Maciel était Présidente et Basile Bouchaud-Lelait vice-président, a voté le projet « Un toit pour les oiseaux ». Avec un intérêt certain pour la connaissance et la préservation des espèces, l'observation et l'environnement, le Conseil Municipal d'Enfants a décidé la réalisation de nichoirs à installer dans leurs écoles et différents espaces publics.

Un livret « *Histoires d'oiseaux* » relate différents écrits réalisés par les enfants sur ce thème, il leur a été remis en réunion du 16 décembre 2016





# Intercommunaly

### La communauté de communes Terres du Val de Loire

Depuis le 1er janvier dernier, la Communauté de communes du Val d'Ardoux n'existe plus. La commune de Cléry-Saint-André est désormais membre de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire, née de la fusion de 4 intercommunalités. Un nouveau territoire pour concevoir ensemble le développement de nos communes ligériennes.

Cette fusion avait été rendue obligatoire par la loi NOTRe qui avait relevé le seuil de taille minimale des communautés de communes. Avec ses 8 150 habitants, la Communauté de communes du Val d'Ardoux était devenue trop petite aux yeux du législateur. Aussi, le choix d'un mariage entre les deux rives de la Loire a été privilégié, semblant plus cohérent géographiquement qu'une absoption par l'Agglo d'Orléans ou une réunion avec la communauté de communes des Portes de Sologne.

#### L'année 2016 sur les aspects administratifs

L'année 2016 a été consacrée à préparer au mieux les conditions d'une union où 4 communautés allaient finalement se joindre : le Val d'Ardoux, la région de Meung-sur-Loire, les communes de l'ancien canton de Beaugency, mais également la Beauce dite Oratorienne, qui s'articule autour d'Ouzouerle-Marché. 25 communes au total qui s'étaient déclarées attachées à travailler ensemble à la constitution d'un pôle solidaire inséré entre la métropole Orléanaise à l'est, et la zone urbaine de Blois-Mer à l'ouest, et délimité au nord par les plaines de Beauce et au sud par la forêt solognote. Ne se retrouvant pas dans ce nouvel ensemble, la commune de Jouyle-Potier a pour sa part décidé de rejoindre la communauté de communes de la Ferté-Saint-Aubin.

#### L'année 2017 sur le projet de territoire

L'année 2017 sera désormais consacrée à apprendre à travailler ensemble et à affiner un projet de territoire commun. A ce jour, la nouvelle communauté a repris l'ensemble des missions et du personnel de la Communauté de communes du Val d'Ardoux. Aucun service ne s'est interrompu et il a été décidé de se donner deux ans pour harmoniser les fonctionnements.

En revanche, la nouvelle communauté dispose de nouvelles instances décisionnelles. La commune de Cléry-Saint-André y est désormais représentée par trois élus siégeant au sein du nouveau conseil communautaire. Le 5 décembre dernier, une élection était organisée. C'est Gérard CORGNAC, Claude BOISSAY et Odile BOURGOIN qui ont été élus pour continuer de représenter les cléricois. Ils ont obtenu 81 % des voix exprimées. Olivier JOUIN, également candidat, n'a pas été élu.

#### 3 élus cléricois, dont un vice-président

Le 4 janvier 2017, le conseil communautaire nouvellement constitué s'est réuni pour la 1ère fois. Pauline MARTIN, maire de Meung-sur-Loire, a été élue Présidente de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire. Gérard CORGNAC a été élu 3e vice-président, en charge des bâtiments et des sports.



# Actus associatives

Crèche Familiale « Les Marmousets »

#### **Accueil Familial**

19 Assistantes Maternelles

- ► Cléry Saint André
- ► Mareau aux Prés
- ▶ Mézières lez Cléry

Large amplitude horaire
Ouvert toute l'année

Temps collectifs à la crèche (Découvertes sensorielles, musicales,

motrices, par le biais d'activités, de sorties, de spectacles...)



- ► Educatrice de Jeunes Enfants
- ▶ Infirmière
- ► Auxiliaire de Puériculture

#### Coût Calculé selon les ressources de la famille

#### **Projet Educatif**

- ► Accueil individualisé
- ► Respect du rythme
- ► Eveil et socialisation

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Madame CAVAJANI, Directrice au 02.38.45.76.56 92 rue du Maréchal Foch à CLERY SAINT ANDRE crechemarmousets@orange.fr

### Secours catholique

#### Automne, Hiver : temps de récolte et temps de se poser

Pour la première fois, le Secours catholique de Cléry a participé à la *foire aux pommes*. Une occasion de se faire connaître et de présenter ses diverses activités :

« L'atelier cuisine » y a proposé ses gâteaux ...aux pommes bien sûr, « le café rencontre » ses diverses réalisations. Une braderie de vêtements a aussi eu lieu.



Pendant le temps de Noël s'est déroulé l'*opération 10 millions d'étoiles*. Vous avez pu acquérir bougies photophores, étoiles, de quoi illuminer les fêtes de Noël et d'en faire, grâce à vos dons, une fête de partage.



Patricia BURAULT Mandataire indépendant

#### immobilier

06 30 40 73 68 / 02 38 45 60 29 patricia.burault@imoconseil.com 45370 Cléry St André

Toutes les offres sur notre site www.imoconseil.com Estimation gratuite



### La chorale

### « les voix d'art doux »

Prépare activement son concert de printemps qui aura lieu à Cléry-Saint-André - salle Espace Loire LE SAMEDI 13 MAI 2017

Retenez d'ores-et-déjà cette date dans vos agendas. Egalement en préparation Concert de la chorale avec l'Orchestre Symphonique « Les Violons d'Ingres » programmé pour les 10 & 11 Juin.

Nos projets vous séduisent, venez y participer en nous rejoignant le mardi soir à 20 H. salle de l'Harmonie – cour de la Mairie- Renseignements : Nicole HEMOND 02 38 45 74 43



# Actus associatives

### AAS CLERY Section cyclo VTT

Notre section remercie les 351 participants de la randonnée VTT de la foire aux pommes et ses 23 bénévoles qui ont contribué à sa réussite.

Elle vous donne rendez vous pour la prochaine le samedi 21 octobre 2017.

La saison 2016 se termine. Rappel, nous licenciés à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT). Notre section ne demande qu'à s'étoffer par l'accueil de nouveaux licenciés. Les personnes intéressées par la pratique du cyclisme sur route ou du VTT sans compétition peuvent prendre contact avec :

#### Le président

Georges CLEMENT 404 rue du Moulin 45370 CLERY ST ANDRE Tél. 02 38 45 75 94 - email: clement.gf@wanadoo.fr Port. 06 75 00 98 90

#### Le secrétaire

Christophe CLEMENT 8, rue du Village 45370 CLERY ST ANDRE Tél. 02 38 45 21 47 - email:arguys@neuf.fr Port. 07 83 40 59 45

#### Le trésorier

Félix LOPEZ

6, rte de Blois, 45740 LAILLY EN VAL Tél. 02 38 44 71 28 - email: beatricelopez@sfr.fr Port. 06 11 67 89 57.

Les documents pour les licences 2017 sont disponibles

### Un Spectacle Son et Lumière sur la Résistance



En juillet 2018, le Son et Lumière de Cléry présentera son nouveau spectacle, consacré à la Résistance pendant la guerre 39-45. D'ici là, et surtout pendant l'année 2017, les bénévoles vont se consacrer à un travail de préparation, avec le recueil des témoignages de celles et ceux qui ont vécu cette période, des recherches précises sur ce qui s'est passé entre Beauce, Val de Loire et Sologne pendant cette période. En parallèle, les couturières vont commencer la confection des costumes de soldats, et récupérer le maximum de vêtements de l'époque. Si vous en avez et que vous souhaitez les donner, n'hésitez pas à contacter l'association. Nous allons aussi rechercher des accessoires, des véhicules, des vélos, des charrettes... Enfin, pour réussir ce grand spectacle, nous recrutons d'ores et déjà des figurants, des bricoleurs et tous les bénévoles qui voudront bien nous rejoindre.

Si vous êtes intéressés, contactez nous sur www.cleryraconte.com ou au 06 41 67 53 36



### Assemblée Générale de l'A.A.S.C.

L'assemblée générale de l'Association Amicale et Sportive de Cléry St André se tiendra le vendredi 3 février à 19h espace Ardoux.



### La section de randonnée de l'AAS Cléry et la sauvegarde des chemins



Notre section a bientôt 30 ans et depuis tout ce temps elle a agi pour que nos chemins soient protégés et entretenus afin de permettre à tous les adeptes des activités de plein air de pratiquer la marche, la course à pied, le VTT, l'équitation ou tout simplement la promenade familiale.

### Des chemins à sauvegarder

Quoi de plus sûr pour les sauvegarder que de créer des circuits balisés et classés dans le PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée). En lien avec nos élus et le Comité Départemental du Tourisme, nous avons imaginé et proposé 3 circuits sur notre commune et 11 sur l'ensemble de l'ancien canton auxquels il faut ajouter des itinéraires de grande randonnée (GR 655 et GRP sentier historique de la vallée des rois).

### Des mises à jour régulières

Ces circuits balisés sont accompagnés de fiches descriptives disponibles à l'office de tourisme. Les premières ont été éditées en 1990 puis remises à jour en 1998, enfin le balisage a été entièrement renouvelé en 2014 grâce au financement du Conseil Départemental. A chacune de ces étapes la section randonnée a contribué à apporter sa connaissance du terrain et son expertise en matière de balisage.

#### Une coopération efficace

Sur le territoire de notre commune ces chemins sont régulièrement entretenus par les employés communaux qui les fauchent et débroussaillent et nous remercions la municipalité qui répond favorablement à nos demandes quand un problème survient. De notre côté nous entretenons le balisage.

### Des améliorations possibles

Mais le patrimoine des chemins communaux ne se limite pas à ces quelques circuits balisés. Nous sommes régulièrement sollicités par des promeneurs qui souhaitent s'assurer que tel ou tel chemin est bien communal ou privé. C'est pourquoi il serait judicieux d'éditer un plan de la commune répertoriant tous ces chemins et nous suggérons d'implanter des panneaux indiquant leurs noms comme cela se fait dans quelques communes comme à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin par exemple.

#### Et maintenant en avant, marche!

Nous vous encourageons à privilégier la marche ou le vélo pour effectuer les déplacements vers l'école ou les commerces locaux, c'est recommandé pour la santé et tellement mieux pour l'environnement. Vous pouvez aussi rejoindre notre association pour marcher régulièrement en bonne compagnie en contactant Jean Claude Pinon au 02 38 45 77 64.

### Harmonie de Cléry Concert de printemps

Le samedi 25 mars 2017 à 20h30 à l'Espace Loire, l'Harmonie de Cléry vous invite à fêter le retour du printemps en musique. Nous vous proposons un concert aux accents cuivrés, avec une première partie animée par l'Harmonie de Cléry, et une seconde par l'Atelier Brass Band du Conservatoire d'Orléans, sous la direction de Didier Barbereau. Ensemble de cuivres composé de plus d'une trentaines de musiciens, élèves du Conservatoire pour la plupart, l'Atelier Brass Band vous permettra de découvrir une grande diversité d'instruments de toutes tailles, du petit cornet, jusqu'aux impressionnants tubas. Venez découvrir les musiques traditionnelles anglaises du répertoire de cet ensemble que nous sommes heureux d'accueillir pour cette occasion. Nous vous attendons nombreux! Entrée libre.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter: Jean-Pierre QUESNE, Président : 06 41 96 54 31 Stéphanie MOREAU, Directrice 06 22 11 42 64



# Actus associatives

### **Association Diagonales**

#### Cours de danse ouvert à tous

L'association de danse moderne Diagonales propose des cours de danse chaque semaine pour les enfants dès la grande section, les adolescents et les adultes.

Elle accueille tous les danseurs débutant ou ayant déjà pratiqué la danse. Les cours se déroulent en plusieurs parties: échauffement, exercices de déplacement, apprentissage d'enchaînement sur plusieurs séances autour de musiques variées. L'objectif des cours n'est pas la performance. Il est axé sur un travail permettant la découverte de la danse et le plaisir de danser en groupe.

Un spectacle est présenté au public tous les deux ans.

En outre, l'association participe à des actions culturelles en collaboration avec d'autres associations de la CCVA.

Faire partager au plus grand nombre la danse, permettre sa découverte sous toutes ses formes, tels sont quelques uns des objectifs de l'association Diagonales qui présentera son nouveau spectacle au Printemps à l'Espace Loire.

Vous pouvez retrouver en images l'association sur Internet : http://dansediagonales.wix.com/diagonales



Ne manquez pas de nous contacter pour avoir des renseignements précis sur les dates des activités proposées et sur les tarifs.

#### Rappel des horaires :

Chaque mercredi, salle polyvalente des Bergerets (école publique de Cléry Saint André)
Enfants de GS au CE1, 16h15 à 17h15
Enfants de CE2 au CM2 17h15 à 18h15
Ados dès le collège, 18h15 à 19h30
Adultes, 19h45 à 21h15

Renseignements au 06 81 99 42 33 ou par mail : danse.diagonales@orange.fr

### Association Foncière de Remembrement

Suite à de nombreuses demandes, d'agriculteurs, qui sont les principaux utilisateur des chemins (A.F.R.) de la commune de Cléry-Saint-André. Il est demandé aux Propriétaires Riverains de ces chemins (A.F.R.) de bien vouloir procéder au nettoyage de leur propriété en limite des chemins précédemment cités.

S'ils ne sont pas en mesure d'effectuer ces travaux, les services de la mairie seront amenés à effectuer ou faire effectuer ces travaux, et d'en répercuter le coût aux différents propriétaires riverains. Pour tout renseignement s'adresser en Mairie de Cléry-Saint-André.

Le Président de l'A.F.R., Jean-Pierre LEFEBVRE

## Office de Tourisme Cléry Saint André - Val d'Ardoux



### Vers une nouvelle dimension touristique

Avec la loi NOTRe, les Communautés de communes deviennent au 1er janvier 2017 autorité compétente en matière de promotion touristique. Dès lors, chaque Communauté de communes doit instaurer un Office de tourisme unique et intercommunal qui aura vocation à rayonner sur l'ensemble de son territoire, alors que les offices préexistants seront transformés en Bureaux d'Information Touristique (BIT), dépendants juridiquement de la nouvelle structure. Les trois offices du tourisme déjà présents sur ce nouveau territoire : Beaugency, le Val des Mauves et le Val d'Ardoux ; travaillent déjà en collaboration depuis plusieurs années et formeront une seule association constitué d'un office du tourisme et de deux BIT. Ils se préparent à cette évolution avec l'aide de l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret qui les accompagne dans leur réflexion.

# Droit d'Expression,

## Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

L'année 2016 a confirmé les menaces qui pèsent sur le monde occidental et montré à quel point nos sociétés sont devenues complexes et imprévisibles. Positivement, nous pouvons également nous appuyer sur des évènements porteurs d'espoir pour le présent et l'avenir tels que la tenue des jeux olympiques de Rio ou encore de la COP 22 à Marrakech.

Dans ce contexte, l'année 2017 marquera la mi-mandat pour l'équipe municipale. C'est l'heure d'un point d'étape qui nous permet de mesurer, avec sérénité les projets réalisés qui améliorent le cadre de vie et avec responsabilité ceux en préparation de l'avenir. La volonté du groupe majoritaire est de poursuivre ses actions dont la réalisation fait consensus dans un climat apaisé loin des stratégies d'ambitions personnelles et politiques qui s'observent régulièrement au niveau local.

En ce début d'année 2017, nous vous présentons nos Meilleurs Vœux : que cette Nouvelle Année vous apporte satisfaction et douceur.

Soyez assuré que notre préoccupation est d'œuvrer pour qu'il soit toujours plus agréable d'habiter à Cléry-Saint-André.

## Vivre à Cléry-Saint-André

Expérimenter et se concerter

Dans la conduite des affaires municipales, nous souhaitons faire remarquer que notre opposition sur les projets résulte presque toujours d'un désaccord sur la méthode de travail. Nous reprochons à nos collègues élus d'éviter trop régulièrement de prendre les proiets dans une perspective de long terme, de refuser d'étudier différentes options, de réduire le champ et les temps de concertation. Nous n'avons pas de certitudes, mais nous croyons à l'intelligence collective, au dialogue, à la confrontation des points de vue, à l'expérimentation. Sur la question des aménagements et des sens de circulation par exemple, nous préconisons de procéder à des essais avec des panneaux et des obstacles amovibles. pour tester la réaction des automobilistes, des cyclistes et des piétons. S'agissant des locaux Pharma Sinclair, de l'aménagement de la place de Gaulle, de l'utilisation de l'îlot Lebrun, nous avons toujours regretté un regard limité, un manque d'ouverture à des solutions et des idées alternatives. La pensée unique est au pouvoir à Clérysaint-André. Dommage.

## Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

J'ai le plaisir, avec l'équipe « Un Nouveau Souffle Pour Cléry », de vous présenter à l'approche de 2017, tous nos vœux les plus sincères, de santé, de prospérité, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs à l'approche de 2017.

Grégory BUBENHEIMER

Pour nous suivre:

www.clery-info.fr www.twitter.com/bubenheimer www.facebook.com/gregory.bubenheimer www.instagram.com/gregory\_bubenheimer

Pour prendre connaissance de notre lettre d'info de décembre 2016 :

www.clery-info.fr



# Dates à retenir

#### JANVIER

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Jeudi	26	Voeux de Monsieur le Maire	Municipalité	19h	Espace Loire
Vendredi	07	Assemblée Générale	Création Accueil	14h	Espace Loire
venureur	21	Galette	AASC Cyclo VTT	20h30	Petite Salle des Genêts d'Or
Mardi	31	spectacle	Ecole des Bergerêts	8h - 12h	Espace Loire

#### FÉVRIER

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Vendredi	3	Assemblée Générale	AASC Générale	19h	Espace Ardoux
venureur	J	Assemblée Générale	SHOL	20h	Espace Loire
Samedi	4	Soçirée de l'AAS Cléry Tennis	AASC Tennis		Espace Loire
Sameui	4	Atelier Vannerie	CCVA	14h - 16h	Salle Charlotte de Savoie
Mardi	7	Art Floral	SHOL	14h30 - 18h30	Petite Salle des Genêts d'Or
Jeudi	9	Scrapbooking	SHOL	14h - 17h	Petite Salle des Genêts d'Or
Samedi	18	Assemblée Générale	Comité des Fêtes	19h30	Espace Loire
Dimanche	19	Loto	Cercle Albert de Mun	14h	Espace Loire
Dimanche	26	Vide Grenier	Les Calinoux	9h - 17h	Espace Loire et Ardoux

#### MARS

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
la u di	2	Assemblée Générale	AMAP Terres d'Ardoux	19h30	Espace Loire
Jeudi		Art Floral	SHOL	20h	Petite Salle des Genêts d'Or
/endredi	3	Assemblée Générale	Crédit Agricole		Espace Loire
Samedi	4	Loto	AASC Football Cléry-Mareau	18h30	Espace Loire
Sameui		Atelier Art Floral	CCVA	15h - 17h	Salle Charlotte de Savoie
Jeudi	9	Scrapbooking	SHOL	14h - 17h	Petite Salle des Genêts d'Or
/endredi	10	conférence	CSHL	20h	Espace Ardoux
Samedi	11	Soirée festive	APEL - Ecole Notre Dame	20h	Espace Loire
Mardi	14	Art Floral	SHOL	14h30 - 18h30	Petite Salle des Genêts d'Or
Jeudi	16	Assemblée Générale	Confrérie Oenogastronomique des Vins AOC Orléans et Orléans-Cléry	19h	Espace Ardoux
Samedi	18	Repas des Ainés	Municipalité	12h	Espace Loire
Vendredi	24	Printemps des Poètes	Municipalité	20h	Espace Loire
		Concert de printemps	Harmonie	20h30	Espace Loire et Ardoux
Samedi		Concours de Poésie :	Municipalité	19h	Salle Charlotte de Savoie
		Soirée inauguration et remise des prix		1311	Salle Chanolle de Savole
Vendredi	31	Assemblée Générale	Office de Tourisme	19h	Espace Loire

Exposition Poèmes & Peintures - Salle Charlotte de Savoie - 25 mars au 8 avril : Gilles Simon s'inspire des tableaux de Claire Gautier de Lahaut, artiste cléricoise

### AVRIL

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Dimanche	2	Spectacle de danse	Diagonales	16h	Espace Loire et Ardoux
Mardi	4	Art Floral	SHOL	14h30 - 18h30	Petite Salle des Genêts d'Or
loudi	6	Assemblée Générale	Groupama		Espace Loire
Jeudi	11 0	Scrapbooking	SHOL	14h - 17h	Petite Salle des Genêts d'Or
Vendredi	7	Soirée Cabaret	Municipalité	20h	Espace Loire
Samedi	15	Vide Grenier	AASC Basket	7h	Espace Loire et Ardoux
Samedi	29	Concours d'Ecriture - soirée de remise de prix	Municipalité	20h	Espace Loire













